

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [vanessa parent](#)

<https://www.cadre21.org/membres/5be416ba724ae6d4aecc421c>

Date d'obtention : 2021-01-20 15:37:06

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

la méthode d'intervention sexto est une méthode qui rassure la victime. Aussi, elle aide a mieux comprendre la situation de manière plus détaillé puisque nous pouvons mieux comprendre la nature de l'évènement ainsi que les gens qui sont impliqués. De plus, cette méthode protège les intervenants puisque le protocole à utiliser nous guide dans notre intervention pour s'assurer que tout soit conforme aux étapes à suivre. Lorsque nous appelons la police, les évènements sont déjà décrits il y a donc déjà un bout de chemin de fait.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

La formation va m'aider à agir de manière plus adéquate. Les interventions que je ferai à ce niveau vont être plus structurés et je vais me sentir plus en confiance lors de l'évaluation de la situation. Comme il y a une marche à suivre très clair, je pourrai être certaine que les actions que je pose sont adéquate, tant envers la victime que l'investigateur. Je serai aussi plus rassurante pour la victime, car je vais être en mesure d'expliquer les étapes de manières claires et précises.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai faire attention de bien prendre en considération la nature de l'évènement, ainsi que le contexte. Je devrai m'assurer aussi que la photo ou la vidéo en circulation soit "stopper" le plus rapidement possible pour qu'il n'y ait pas plus de dommage. Je dois également m'assurer des répercussions qu'il y a eu à l'école (s'il y en a eu) et de comment l'élève avec qui j'interviens se sent (en fonction de ce qu'elle vit).